



Pour toute correspondance :  
[camille.lonchamp@edf.fr](mailto:camille.lonchamp@edf.fr)

## SEMINAIRE DU GRETS

Mercredi 7 octobre 2009 de 9h30 à 12h30

*Maison des Sciences de l'Homme - 54, bd Raspail - Paris 6<sup>ème</sup>  
Salle 015*

### **La gouvernance climatique et énergétique face à la «dépendance au sentier»**

**Stéphane La Branche**  
Chercheur associé Pacte / IEP de Grenoble

Outre le consensus de la communauté scientifique internationale quant à l'urgence des actions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la lutte contre le changement climatique fait face à plusieurs obstacles qui pourraient signer son échec. Les instances internationales et nationales postulent une harmonie entre les gouvernances climatique et énergétique et le développement durable et participatif. Or, cette posture fait abstraction des nombreux conflits et contradictions existant entre ces trois formes de gouvernance.

A ce titre, tout processus décisionnel, dans le sens large du terme, est affecté par les choix pris au départ ; ce que les sciences politiques désignent par le concept de «dépendance au sentier». En effet, certains de ces choix apparaissent déterminants à long terme et aboutissent à un processus cumulatif de renforcement. Par conséquent, il devient progressivement plus difficile de changer de voie et d'assurer le développement d'alternatives. Ainsi, les politiques publiques, les technologies et les transports suivent des sentiers institutionnels qui renforcent l'évolution d'actions publiques et privées spécifiques ; venant les accentuer à leur tour. La compréhension des facteurs influençant les gouvernances climatique et énergétique et des obstacles freinant le passage à une structure énergétique non carbonée, implique de saisir dans toutes leurs interactions les inerties contemporaines

issues du passé au vue d'une dépendance au sentier opérant à plusieurs niveaux (conceptuel, théorique, empirique, économique, politique, culturel, comportemental et symbolique).

Stéphane La Branche s'interrogera sur l'existence de tendances lourdes, d'une cohérence ou d'une structure générale sous-tendant la diversité de ces obstacles. En dernière instance, il reviendra sur les possibilités de construire des scénarii de gouvernances futures et d'émettre des recommandations utiles à l'amélioration des gouvernances climatique et énergétique.